



## AVIS PUBLIC

### PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, DE MODIFICATION OU D'OCCUPATION D'UN IMMEUBLE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Mille-Isles:

QUE conformément au Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble RU.10.2017, le conseil municipal est saisi d'une demande visant :

L'aménagement d'un centre de ressourcement dérogatoire :

1. Aux dispositions relatives au nombre d'usages additionnels permis (règlement RU.02.2011, article 6.2.1)
2. Aux dispositions relatives à l'usage additionnel « location de chambres » (règlement RU.02.2011, article 6.2.6)
3. Aux dispositions relatives au logement supplémentaire de type garçonnière (règlement RU.02.2011, article 6.2.9)
4. Aux dispositions relatives aux aménagements permis à l'intérieur d'un garage non attenant (règlement RU.02.2011, article 6.4.3)

Cette demande vise l'immeuble situé au numéro 1186, chemin de Mille-Isles, immeuble sur lequel est affiché le présent avis.

Toute personne intéressée par le projet particulier peut obtenir des renseignements en s'adressant au bureau de la municipalité situé au 1262, chemin de Mille-Isles, à Mille-Isles, du lundi au vendredi de 7h45 à 16h30.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet sera tenue le 3 août 2022, à 18h30 afin d'expliquer le projet faisant l'objet de la demande et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Donné à Mille-Isles, ce 14 juillet 2022.  
Directeur général et greffier-trésorier

Pierre-Luc Nadeau

## PUBLIC NOTICE

### SPECIFIC CONSTRUCTION, ALTERATION OR OCCUPANCY PROPOSALS FOR AN IMMOVABLE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, general director and clerk-treasurer of the Municipality of Mille-Isles:

THAT in accordance with the By-law concerning specific construction, alteration or occupancy proposals for an immovable RU.10.2017, the municipal council is seized of a request aimed at:

The development of a resources center derogatory to :

1. The provisions relating to the number of additional uses permitted (regulation RU.02.2011, article 6.2.1)
2. The provisions relating to the additional use "room rental" (By-law RU.02.2011, article 6.2.6)
3. The provisions relating to additional accommodation of the bachelor type (By-law RU.02.2011, article 6.2.9)
4. The provisions relating to the arrangements permitted inside a detached garage (By-law RU.02.2011, article 6.4.3)

This application is for the immovable located at 1186 Mille-Isles road, the immovable on which this notice is posted.

Anyone interested in the particular project can obtain information by contacting the office of the municipality located at 1262, chemin de Mille-Isles, in Mille-Isles, Monday to Friday from 7:45 a.m. to 4:30 p.m.

A public consultation meeting on this project will be held on August 03, 2022, at 6:30 p.m. in order to explain the project that is the subject of the request and to hear the people and organizations who wish to express themselves on this subject.

Given in Mille-Isles, July 14, 2022.  
General director and clerk-treasurer

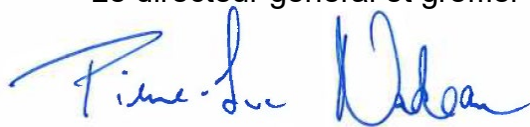
## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Pierre-Luc Nadeau, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Mille-Isles, certifie que :

- j'ai affiché l'avis ci-contre concernant le sujet suivant:
  - PPCMOI concernant la propriété située au numéro 1186, chemin de Mille-Isles.
  - Assemblée publique
  
- aux endroits suivants, ce 14<sup>e</sup> jour du mois de juillet entre 7h45 et 16 h 30 :
  - Sur le tableau situé à l'entrée principale du bureau de l'hôtel de ville, 1262, chemin Mille-Isles à Mille-Isles
  - Sur le tableau situé à l'entrée principale de la salle communautaire, 1262, chemin Mille-Isles à Mille-Isles
  - Sur le tableau situé à l'entrée du Lac Dainava
  - Sur le tableau situé au bureau de poste de Bellefeuille, 986, boul. La Salette à Bellefeuille
  - Sur le tableau situé au Lac Paul
  - Sur le tableau situé à l'extérieur de l'hôtel de ville
  - Dans la zone visée
  - Site web

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14<sup>e</sup> jour du mois de juillet 2022.

Le directeur général et greffier-trésorier

  
Pierre-Luc Nadeau